



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr
cgt.cleon@renault.com
fax: 01 76 86 78 40

- **DA OU DACS ?**
- **CR CE EXTRA DU 26 MARS**
- **CR CE DU 29 MARS.**

Site CGT Cléon: cgtrenaultcleon.fr

Jeudi 5 avril 2018

Tract rédigé par les élus de CE CGT : *Gilles Havez, Guillaume Micaut, Nadège Dezétant, William Audoux, Eric Durand, Pascal Le Manach, Frédéric Podguszer, Stéphane Virvaux, Adrien Levesque, Benoît Hauchecorne, Nicolas Muller, Reynald Ponty, Eric Louet, Loïc Louise.*

Plan de départ : Fin des DACS, retour des DA?

Des infos de plus en plus persistantes, font état de la volonté de la direction de revenir aux DA, en remplacement des DACS. Il n'y aurait donc plus d'obligation de justifier de 15 ans d'équipe ou de 10% d'IPP pour partir...

Les élus CGT vont creuser le sujet, il n'y a pas de fumée sans feu.

La CGT revendique toujours le départ de tous les salariés en DA, mais demande l'anticipation de ces départs et des embauches en conséquence.

Réorganisation dans le Groupe : l'arbre qui cache la forêt ?

La direction n'a pas fini d'expliquer une réorganisation qu'elle en introduit une autre, voire deux ou trois en même temps à des étages différents. Cela en devient complètement incompréhensible, du point de vue des salariés comme des hiérarchies intermédiaires. Ces derniers sont de moins en moins impliqués dans leur élaboration et ne sont prévenus que quelques jours avant la mise en place.

Quant à la consultation des syndicats, elle se limite souvent à une rapide présentation d'un directeur, calée au chausse-pied dans son agenda visiblement chargé... Dans les quelques semaines qui viennent, il va donc y avoir : **Une réorganisation générale liée à la poursuite des convergences Renault-Nissan et la préparation de l'intégration de Mitsubishi.**

- L'objectif de la direction est d'accroître les « synergies » jusqu'à 10 milliards d'€ par an (contre 5 milliards en 2016 et 1,7 milliards en 2011). **Le moyen : « éviter les doublons », « supprimer les redondances »...**

Derrière tout ce vocable, il y a des métiers, des compétences mais aussi et surtout des salariés.

Alors, faudrait-il qu'on ait peur que la direction décrète qu'on a une tête de « doublon » ou de « redondance » ? **Quant à la répartition entre Renault et Nissan de la responsabilité des plates-formes « véhicules », on ne peut pas dire que la donner à Nissan pour le cœur de gamme C/D et l'électrique et à Renault pour le bas de gamme Global Entry et la gamme A/B soit rassurant !**

- Une réorganisation à la Mécanique dont le but est de préparer aux changements liés à la baisse du Diesel, au développement des Essence, électriques et hybrides.

- Un jeu de chaises musicales chez les directeurs des Essais qui s'étaient bien gardés d'en faire part lors de leurs récentes conventions. Gageons que les nouveaux directeurs aient une nouvelle réorganisation en tête...

Chute inexorable du diesel

C'est ce qu'annoncent les spécialistes et la direction générale de Renault.

En 2025, la part du diesel ne devrait plus représenter que 2% du marché.

- Le surcoût d'un véhicule diesel, lié à la technologie nécessaire pour passer les nouvelles normes antipollution, de plus en plus drastiques serait de **3 000 euros**.

Les seuls véhicules diesel qui se vendraient encore serait les véhicules de flottes et gros rouleurs.

Conséquences pour Cléon : Il n'y aurait plus de R9M (ni de R9R) et très peu de moteurs M ?

Sauf retournement de situation, le diesel semble bien mort, des milliers d'emplois sont en jeu, alors oui il faut anticiper, mais pas au détriment de l'emploi.

La CGT vous tiendra informés et veillera à ce que cette transition, si elle a lieu, se passe dans les meilleures conditions pour les salariés.

Des questions qui fâchent?

Qui touche la grosse prime?

Questions posées en CE le 29 mars 2018 :

Page 70 du bilan social : La prime de performance groupe est-elle toujours versée? Combien de salariés en bénéficient? Pour quel montant global?

Réponse direction : *«Oui elle est versée, nous ne donnerons pas les chiffres».*

Commentaires CGT : Souvenons-nous , il y a quelques années, un certain nombre de cadres, chefs de département... **avaient touché des primes entre 10 000 et 15 000 euros**. Ces annonces avaient provoqué des grèves et obligé la direction à donner 500 euros de plus à chaque salarié.

Ces primes sont toujours versées. Combien les touchent? Quel en est le montant? 15 000, 20 000 euros voire davantage ?

La direction refuse de donner le montant, ce serait en effet gênant d'annoncer des primes au rabais pour les salariés et avouer que certains à Cléon, touchent des sommes colossales, ceux là même qui nous expliquent qu'il ne faut pas faire grève, que ce n'est pas bien...

Autres questions :

- Page 70 du bilan social, nous constatons une stagnation des primes non mensuelles pour les APR mais une augmentation substantielle des primes pour les ingénieurs et cadres :

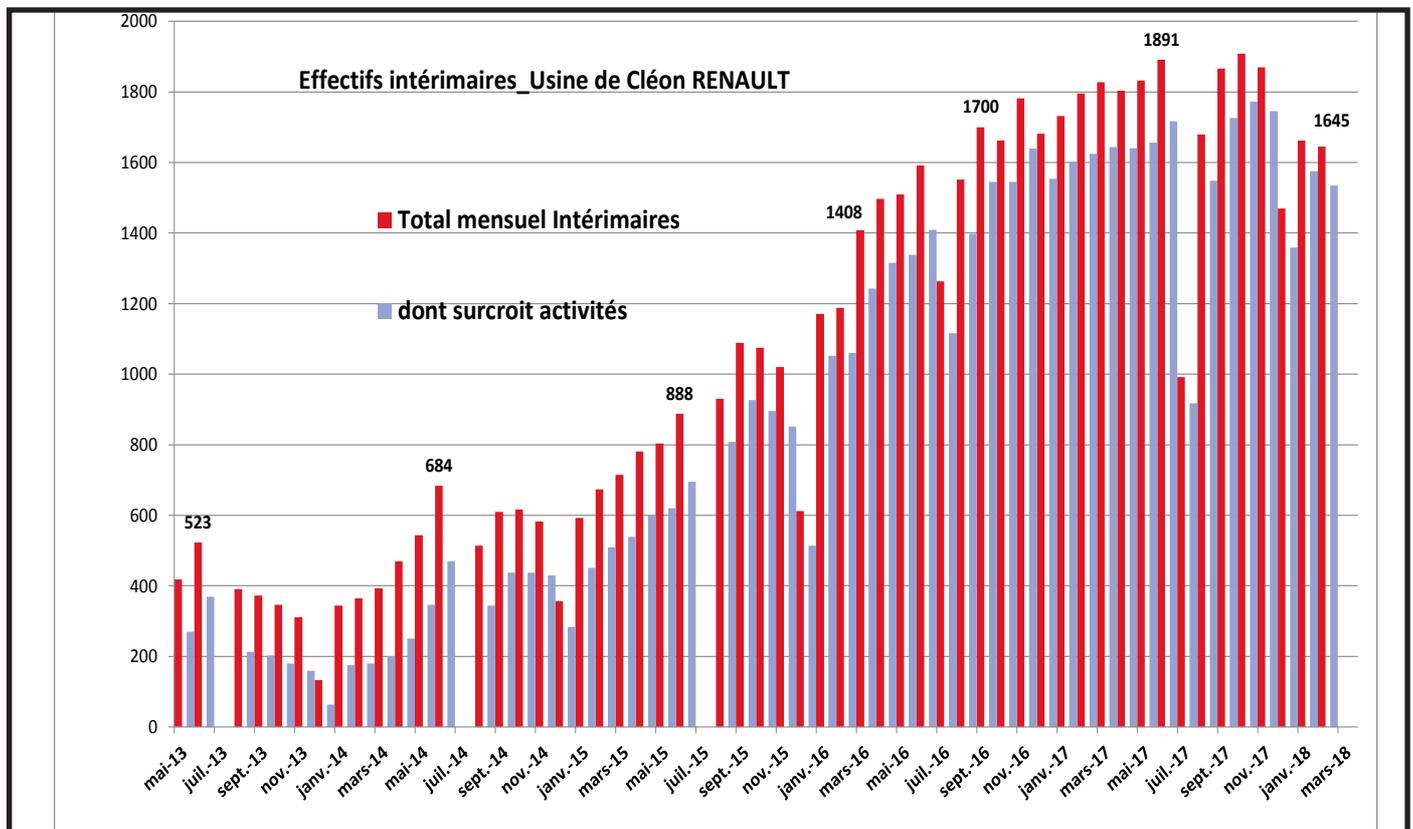
Réponse direction : «Heu...pas d'explication...»

- Page 72 du bilan social, le rapport entre la moyenne des rémunérations des ingénieurs et cadres et la moyenne des rémunérations brutes des ouvriers est très élevée chez les femmes, semblant démontrer des écarts de salaires très importants entre les femmes ingénieures et cadres et les femmes APR. Quelles en sont les raisons?

Réponse direction : « On ne sait pas...».

Commentaire CGT : Que penser de ces réponses? Nous avons fait ce constat, la direction est, pour l'heure, incapable de donner une explication claire. Nous savons de plus que les salaires des ingénieurs ne sont pas forcément très élevés : à nouveau une preuve que certains cadres se goinfrent au détriment de la majorité?

Précarité toujours à un niveau inacceptable !!!



1645 intérimaires fin février à Cléon, dont 1534 en surcroît temporaire d'activité. Il faut stabiliser les effectifs et embaucher !!!